

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Une politique de promotion économique ! Une vraie !

Notre commune, idéalement placée près d'un aéroport et des voies autoroutières, possède avec environ 2000 PME un joli tissu industriel, dans des secteurs bien variés.

Notre potentiel économique n'est cependant pas totalement exploité. Nous avons à disposition des zones industrielles souvent vétustes, peu exploitées, délaissées pour des parkings, des décharges ou des entrepôts.

Notre service des relations économiques a pour mission d'assurer de bonnes relations entre notre administration et les PME, ainsi que de favoriser les échanges entre elles.

Il n'a par contre pas les moyens de faire du démarchage auprès de potentiels entrepreneurs ou investisseurs, d'assurer un suivi, d'organiser des événements promotionnels dans la commune ou de faire du lobby auprès de la FTI (Fondation pour les terrains industriels).

C'est le travail qui a été réalisé par des communes comme Meyrin (Meyrin Economic Forum) ou Plan-les-Ouates (ZIPLLO) avec le résultat qu'on connaît.

Plus d'entreprises sur notre commune, c'est aussi offrir plus d'emplois pour nos communiens et pour nos jeunes.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à renforcer notre équipe de relations économiques ;
- 2 à intensifier la politique promotionnelle économique de notre commune (création forum économique, campagne marketing, etc...) ;
- 3 à intensifier le dialogue entre la commune et la FTI, afin de mieux développer nos zones industrielles ;
4. à intensifier nos échanges et nos contacts auprès du Département de l'économie et de l'emploi (DEE) afin de promouvoir notre commune.

Nicolas Aubert Indépendant

Conseiller municipal